

100 FICHES

pour comprendre

l'Union européenne

4^e édition

Ouvrage dirigé par

Marc Montoussé

Agrégé de sciences sociales
Docteur en sciences économiques

Rédigé par

Arcangelo Figliuzzi

Agrégé de sciences sociales
Professeur de chaire supérieure



Retrouvez toute la collection

50 / 100 fiches

sur notre site

librairie.studyrama.com

STUDYRAMA S'ENGAGE POUR LA PLANÈTE



Nous imprimons l'ensemble de nos livres en France pour limiter les longs trajets, éviter les émissions de CO₂, garantir à nos clients une qualité de fabrication et soutenir l'économie locale. Les imprimeurs français respectent des réglementations environnementales rigoureuses (notamment les certifications PEFC, FSC et Imprim'Vert) et utilisent des encres moins polluantes. Nous ajustons le format et les tirages de nos ouvrages afin de réduire notre consommation de papier, et choisissons du papier certifié issu de forêts gérées durablement.

Édition : Myriam Pasek
Maquette : Daphné Alain
Mise en page : Loïc Pennanéac'h

© Bréal, avril 2026.
Toute reproduction même partielle interdite.
ISBN : 978 2 7495 5849 3

Principaux sigles et acronymes utilisés

Remarque

La citation des articles des traités cités dans cet ouvrage utilise, sauf mention particulière, la numérotation en vigueur au 1^{er} janvier 2019, à savoir :

- le traité de l'Union européenne ou traité de Lisbonne, version consolidée, noté TUE ;
- le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, version consolidée, noté TFUE.

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique
BIT	Bureau international du travail
BCE	Banque centrale européenne
CE	Communauté européenne
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
CIG	Conférence intergouvernementale
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
ECU	European currency unit
MCE	Mécanisme de change européen
MES	Mécanisme européen de stabilité
PAC	Politique agricole commune
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
R&D	Recherche et développement
SME	Système monétaire européen
SPG	Système de préférences généralisé
UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire

Avant-propos

L'Union européenne a été sans conteste l'une des grandes réalisations politiques et économiques de l'après-guerre. Conçue à l'époque de la guerre froide, elle a su s'adapter à la nouvelle donne géopolitique et attirer de nouveaux pays. Elle connaît depuis plus d'un quart de siècle de profondes mutations, à la fois institutionnelles et dans ses formes de gouvernance. Elle a dû faire face à de multiples crises qui l'ont obligée à innover sans cesse, mais qui ont aussi alimenté un mouvement de contestation de ses fondements mêmes.

Une mise à jour des connaissances sur l'Union européenne était donc indispensable et l'ambition de cet ouvrage est de présenter, sous forme de fiches structurées et synthétiques, le visage actuel de l'Union. Ces 100 fiches sont regroupées en 7 parties permettant un tour d'horizon complet de la question européenne.

Ce livre est d'abord destiné aux étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles de commerce, de premier cycle universitaire (économie, sciences politiques), d'IUT et aussi des élèves de lycée. Il intéressera aussi toute personne souhaitant préciser et approfondir ses connaissances sur l'Union européenne.

Sommaire

PARTIE I Origine et évolution de la construction européenne

1.	Les racines historiques de la construction européenne	12
2.	Les pères fondateurs : l'héritage démocrate-chrétien	16
3.	L'Europe de l'entre-deux-guerres	19
4.	L'Europe dans la tourmente (1939-1945)	22
5.	L'Europe en 1945 : rebâtir l'espoir	25
6.	Les premiers pas de la construction européenne	28
7.	Le traité de Rome et l'Europe des Six (1957-1973)	31
8.	Élargissements et eurosclérose (1971-1983)	34
9.	La relance de la construction européenne (1983-1995)	38
10.	L'Europe et la fin de l'Empire soviétique : un nouveau contexte international	42
11.	L'élargissement à l'Est de l'Union européenne	45
12.	Le traité de Nice et l'échec du traité constitutionnel (2000-2007)	48
13.	L'Europe face à la crise	51
14.	Peut-on parler d'une identité européenne ?	54
15.	Le couple franco-allemand au cœur de la construction européenne	57
16.	Les relations Union européenne-Russie	60
17.	L'Union européenne et les Balkans	64
18.	L'Union européenne et la Turquie	67
19.	L'Europe contestée : la montée des populismes	71
20.	L'Union européenne face à la crise migratoire	74
21.	Le Brexit (1). Les faits : de l'euroscepticisme à la rupture	78
22.	Le Brexit (2). L'analyse : enjeux et problèmes	82

PARTIE II Institutions et gouvernance

23.	Les fondements institutionnels et juridiques de l'UE	88
24.	Le traité de Lisbonne	91
25.	Le Conseil européen	94
26.	Le Conseil de l'Union européenne	97

27. La Commission européenne	100
28. Le Parlement européen	104
29. La Cour de justice de l'Union européenne	108
30. Le processus décisionnel dans l'Union européenne	111
31. La Charte des droits fondamentaux	114
32. L'espace Schengen	118
33. L'Union européenne et les États	121
34. L'Union européenne : un acteur international ?	124
35. La politique européenne de voisinage	127
36. Vers une défense européenne ?	130
37. La citoyenneté européenne	134

PARTIE III Les fondements économiques

38. L'Union européenne, entre mondialisation et régionalisation	138
39. Le grand marché intérieur : un succès inachevé	141
40. La spécialisation productive dans l'Union européenne	144
41. Soutenir l'investissement en Europe : les plans de relance	147
42. Les marchés financiers dans l'Union européenne	150
43. Les banques en Europe : un secteur en mutation	154
44. Entre libre-échange et préférence régionale : la politique commerciale de l'Union	158
45. L'Union européenne et l'OMC (1) : quelles relations ?	161
46. L'Union européenne et l'OMC (2) : vers la crise de défiance ?	165
47. Les relations économiques entre l'Union européenne et le tiers-monde	168

PARTIE IV Les politiques structurelles

48. Les fondements des politiques structurelles : la question de la convergence	172
49. Le budget européen	175
50. La politique régionale de l'Union européenne	179
51. La politique agricole commune : principes et fonctionnement	183
52. L'évolution de la politique agricole commune	186
53. La réforme de la PAC : quelle agriculture pour demain ?	189
54. La politique de la concurrence	193
55. Les services publics dans l'Union européenne	197

56. La politique industrielle : une ambition déçue ?	200
57. La politique de recherche-développement dans l'Union européenne	204
58. L'Union européenne et la fiscalité	207
59. L'Europe bleue : la politique commune de la pêche	211
60. La politique de l'énergie	214
61. Les transports dans l'Union européenne	218
62. Le secteur tertiaire dans l'Union européenne	221
63. La politique environnementale de l'Union européenne	224

PARTIE V L'euro et la politique monétaire

64. Les prémices de l'Union monétaire	230
65. Les fondements théoriques de l'Europe monétaire	233
66. Le Système monétaire européen : un bilan mitigé	236
67. Le traité de Maastricht et l'Union économique et monétaire	239
68. La zone euro	242
69. L'Europe est-elle une zone monétaire optimale (ZMO) ?	245
70. La Banque centrale européenne : organisation et fonctionnement	248
71. Stabilité des prix et indépendance : les principes fondateurs de la BCE	251
72. La mise en œuvre de la politique monétaire : instruments et canaux de transmission	255
73. La politique monétaire de la BCE de 1999 à la crise financière	258
74. La politique monétaire face au retour de l'inflation	264
75. L'Union bancaire	267
76. Quelle politique de change pour la zone euro ?	270
77. L'euro dans le monde : réussite ou échec ?	274

PARTIE VI La politique budgétaire et la question de la dette

78. La politique budgétaire dans l'Union européenne : quels fondements théoriques ?	278
79. Le Pacte de stabilité et de croissance	281
80. Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance	284
81. Faut-il un budget pour la zone euro ?	287
82. Les dettes publiques dans l'Union européenne	290
83. La crise des dettes souveraines dans la zone euro	294

84. Sortir de la crise de la dette : quelles solutions ? 297

85. La crise grecque 301

86. Coopérations renforcées ou fédéralisme : quel(s) avenir(s) pour l'Union ? 304

PARTIE VII L'Europe sociale

87. L'espace social européen 308

88. Les grandes étapes de l'Europe sociale 311

89. Les contours de l'Europe sociale 314

90. La démographie européenne : un déclin annoncé 317

91. Le vieillissement démographique dans l'UE 320

92. La politique de la santé dans l'Union européenne 324

93. Pauvreté et exclusion dans l'Union européenne 328

94. Le marché du travail dans l'Union européenne 332

95. L'Europe de l'éducation 335

96. Syndicalisme et dialogue social en Europe 338

97. La place des femmes dans l'Union européenne 343

98. Les migrations dans l'espace européen 346

99. L'Europe de la culture 349

100. L'Europe et la protection des consommateurs 352

PARTIE I

**Origine et évolution
de la construction
européenne**

Les racines historiques de la construction européenne

Longtemps marquée par l'influence du christianisme, l'Europe doit également beaucoup à l'héritage antique et, à l'époque moderne, à la philosophie des Lumières. Terre d'élection de la révolution industrielle, l'Europe est au cœur des premières formes de mondialisation mais l'idée européenne décline au cours du XIX^e siècle.

1 Les précurseurs de l'idée européenne

A. Des origines lointaines

Ce n'est qu'à la fin du Moyen Âge que l'idée d'Europe se concrétise réellement. Le monde antique, en effet, restait largement centré sur la Méditerranée, l'ensemble géographique européen étant divisé par la frontière du *limes* romain qui suivait approximativement les cours du Rhin et du Danube. De plus, l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge sont marqués par la division de l'Europe entre le monde byzantin et l'Occident, et les conquêtes arabes du début du VIII^e siècle placent la péninsule Ibérique sous l'influence politique et culturelle du monde musulman. Le monde antique nous a cependant légué la langue latine, berceau de nombreuses langues européennes, le terme « Europe », dont la mythologie place l'origine dans le nom d'une princesse phénicienne enlevée par Zeus, et également quelques valeurs fondamentales dont se prévaut aujourd'hui l'Union européenne : démocratie, dignité humaine...

L'empire carolingien – Charlemagne est couronné en 800 – constitue une première tentative d'unification politique de l'Europe, mais le traité de Verdun (843) scinde l'Europe en trois entités, la Francie occidentale, la Germanie et la Lotharingie, mettant fin pour longtemps à l'idée d'une Europe occidentale unie et prélude à l'émiettement politique qui caractérise le régime féodal. Le Moyen Âge voit ainsi la disparition progressive de l'idée européenne, la *christianitas* en restant le seul véritable ciment, notamment à travers l'éclosion et l'essaimage des ordres religieux.

B. L'émergence des États-nations modernes

La fin du Moyen Âge et l'époque moderne sont caractérisées par plusieurs dynamiques. En premier lieu, une dynamique interne : c'est l'émergence des États modernes, centralisés, dotés d'armées permanentes, dont les fondements théoriques se trouvent chez Jean Bodin, Thomas Hobbes et Nicolas Machiavel. L'émiettement féodal laisse donc la place au pouvoir absolu du Prince, ou, comme dans le cas britannique, à un partage du pouvoir entre un Parlement et le Prince. Les frontières se stabilisent progressivement aux formes actuelles.

En second lieu, une dynamique externe est caractérisée par un vaste mouvement d'expansion hors d'Europe. Les grandes découvertes sont une aventure européenne,

mais conduite dans un esprit de rivalité entre les pays pour la constitution d'empires coloniaux. Cette dynamique de conquête va répandre progressivement sur toute la surface du globe les systèmes de pensée et les modes de vie et de production occidentaux, impulsant ainsi une première véritable mondialisation centrée sur l'Europe et son système colonial, qui culminera à la fin du XIX^e siècle avant de sombrer dans les conflits de la première moitié du XX^e siècle.

Enfin, l'époque moderne est marquée par la fin de l'unité religieuse avec la Réforme protestante qui divise l'Europe, opposant des États acquis aux nouvelles idées et ceux qui adhèrent aux principes de la Contre-Réforme. La guerre de Trente Ans, qui déchire l'Europe entre 1618 et 1648, est emblématique de cette fracture spirituelle. Dans le sillage de la Réforme, l'essor du courant humaniste favorise la circulation des idées nouvelles dans toute l'Europe, à l'image d'un Érasme, véritable intellectuel européen, qui déploie son activité entre Paris, Louvain, Bâle ou Londres, se sentant partout chez lui grâce au latin pratiqué entre savants. La diffusion du savoir grâce à l'imprimerie et les découvertes scientifiques ont favorisé l'émergence d'une pensée autonome qui se détache progressivement de l'emprise de la religion. La philosophie des Lumières, héritière de l'humanisme, devient une des sources essentielles de l'Europe moderne et contemporaine.

Très tôt, dès la fin du Moyen Âge, des projets d'unification ou de rassemblement des nations européennes voient le jour, en particulier face aux menaces turques. À cet égard, la chute de Constantinople en 1453 est un moment charnière. Héritier de l'Empire romain, le monde byzantin a longtemps constitué un rempart face à l'expansionnisme musulman en Europe orientale. Dénonçant la passivité des États occidentaux, des penseurs échafaudent des projets plus ou moins utopiques de confédération européenne, comme celle du roi de Bohême Georges Podiebrad, fondée sur l'*universitas*, communauté des peuples européens soudés par leur foi catholique. Au début du XVIII^e siècle, en France, l'abbé de Saint-Pierre rédige un ambitieux *Projet de paix universelle entre les nations* (1713), dont les thèses auront une influence certaine sur Jean-Jacques Rousseau et surtout sur Emmanuel Kant et son *Projet de paix perpétuelle* de 1796, un des ouvrages fondateurs de la science politique moderne.

2 Le XIX^e siècle et le « printemps des peuples »

A. L'Europe et la révolution industrielle

Précédée d'une révolution agricole née aux Pays-Bas et en Angleterre, la révolution industrielle transforme radicalement les conditions de vie et de production en faisant basculer les pays européens d'une société à dominante agraire et artisanale vers une société industrielle. Portée par une révolution des techniques (machine à vapeur de Watt, métier à tisser mécanique, chemin de fer au milieu du XIX^e siècle, etc.), la révolution industrielle bouleverse les rapports de force en Europe. Une division majeure apparaît entre l'Europe du Nord, très engagée dans cette nouvelle forme de croissance, et l'Europe du Sud, qui n'y entrera que tardivement.

Cette révolution industrielle s'est accompagnée d'une pensée économique renouvelée, d'essence libérale, rompant avec les vieilles conceptions mercantilistes et faisant

du libre-échange une condition essentielle de la croissance. Bien que le protectionnisme demeure une réalité tout au long du XIX^e siècle (selon P. Bairoch, « le XIX^e siècle est un océan de protectionnisme baignant quelques îlots de libre-échange »), les idées libre-échangistes progressent sous l'influence d'Adam Smith et surtout de David Ricardo, dont la théorie des avantages comparatifs devient pour longtemps la référence des partisans du libre-échange. Ces nouvelles idées, qui visent à faire de l'Europe, puis du monde, un vaste marché ouvert, finissent par s'imposer et débouchent sur les accords Cobden-Chevalier signés en 1860, ouvrant la voie à une unification commerciale de l'Europe avec le réseau des traités Cobden et à une première forme de mondialisation des échanges sous influence européenne.

B. Le déclin de l'idée européenne

La Révolution française, en affirmant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, puis l'Empire napoléonien redessinent la carte de l'Europe. Napoléon I^{er}, lui-même roi d'Italie et protecteur des confédérations helvétique et du Rhin, place les membres de sa famille à la tête de royaumes parfois créés de toutes pièces et entoure la France de « républiques sœurs ». Les identités allemande et italienne prennent forme et aboutissent à la création de nouveaux États au cours du siècle. Le congrès de Vienne (1815) impose un nouvel ordre réactionnaire et cherche à réprimer les aspirations d'émancipation sociale et politique. Les sentiments nationaux, teintés de romantisme, s'exacerbent en tentatives révolutionnaires : c'est le « printemps des peuples », qui trouve son apogée mais aussi son épilogue dans les révolutions de 1848 qui secouent de nombreux pays européens, mais qui conduisent partout à l'avènement de régimes autoritaires comme le Second Empire en France. Dans ce siècle marqué par l'émergence et l'affirmation des nationalités, l'idée européenne n'est plus portée que par quelques utopistes, sans réelle portée concrète. Au contraire, l'exacerbation des sentiments nationalistes, les conflits larvés sur la question coloniale, et surtout le jeu complexe des alliances, font de l'Europe une véritable poudrière. La guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, qui débouche sur l'unification allemande et la perte de l'Alsace-Lorraine pour la France, crée les conditions des futurs conflits, européens d'abord, puis mondiaux.

Après le congrès de Vienne, ce n'est plus le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser, mais un dessein politique et institutionnel. Pour les uns, comme le comte de Saint-Simon (1760-1825), un des fondateurs du socialisme utopique, il faut une Europe des peuples acquise aux principes et aux valeurs de la Révolution, une Europe démocratique débarrassée des restes du féodalisme et assurant aux nouvelles élites nées de la révolution industrielle une place éminente. En 1814, il publie à cet effet un ouvrage remarqué : *De la réorganisation de la société européenne ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples d'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale*. Pour d'autres, au contraire, l'Europe doit constituer un bastion de la catholicité et des valeurs traditionnelles face aux effets corrosifs de la Révolution. À cet égard, la Sainte-Alliance de 1815 entre les trois monarchies coalisées contre Napoléon se présente comme une forme d'union de nature diplomatique cimentée par le « système des congrès ».

Mais, dans ce contexte de l'affirmation des nationalités, quelques voix portent encore le message humaniste d'une Europe unie et débarrassée des guerres : le grand poète italien Giuseppe Mazzini, Richard Cobden, qui a négocié le traité de libre-échange entre

la France et la Grande-Bretagne en 1860, et surtout Victor Hugo. En 1849, élu président du premier Congrès de la paix, ce dernier livre un vibrant plaidoyer pour l'Europe :

« Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre de vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure et vous constituerez la fraternité européenne absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces se sont fondues dans la France. [...] Nous aurons les États-Unis d'Europe qui couronneront le Vieux Monde, comme les États-Unis d'Amérique couronnent le Nouveau. L'esprit de conquête transformé en esprit de découverte, la patrie sans la frontière, le commerce sans la douane, la jeunesse sans la caserne, le courage sans le combat, la vie sans le meurtre, l'amour sans la haine. »

Par leur engagement, ceux que l'on appelle les « pères fondateurs » ont permis de dépasser des clivages anciens et des antagonismes séculaires et ont réussi à imposer leur vision de l'Europe, centrée sur la mise en œuvre des conditions d'une paix durable, mettant fin aux « guerres civiles européennes ». Toute une génération a ainsi été profondément marquée par le sentiment de déclin de l'Europe consécutif à la Grande Guerre et s'est retrouvée dans le pacifisme et les premières tentatives de rapprochement franco-allemand. Après-guerre, cette génération jouera un rôle essentiel dans la construction européenne à travers les partis démocrates-chrétiens.

1 Une vision commune : la paix en Europe

A. Le traumatisme de la Grande Guerre et l'émergence de l'idée européenne

La Première Guerre mondiale a constitué un véritable traumatisme pour toute une génération marquée par le sentiment d'un déclin inéluctable de l'Europe et de sa civilisation. La guerre se termine sur un constat amer : en Europe, il n'y a ni vaincus ni vainqueurs. Tous les pays ont été lourdement atteints. La littérature s'empare de ce thème du déclin avec des auteurs comme Stefan Zweig en Allemagne (*Le Monde d'hier, souvenirs d'un Européen*, 1942) ou Romain Rolland en France. De plus, l'espoir soulevé par la création de la Société des Nations en 1919 retombe très vite devant l'incapacité de celle-ci à s'opposer au retour du principe des nationalités.

Dans ce contexte difficile, des précurseurs de l'idée européenne tentent de se faire entendre. C'est notamment le cas du mouvement pan-européen, lancé dès 1922 par le comte Richard de Coudenhove-Kalergi. Homme de culture universaliste, « mittel-européen » marqué par le démantèlement de l'empire austro-hongrois, il propose la création des États-Unis d'Europe et la mise en commun entre la France et l'Allemagne de la production de charbon et d'acier, préfigurant la future CECA. Son influence sera déterminante sur les personnels politiques de l'avant et de l'après-guerre. Aristide Briand peut, à certains égards, être considéré comme un père fondateur de l'Europe. Président du Conseil à cinq reprises durant l'entre-deux-guerres, ardent pacifiste (il est l'un des rédacteurs du pacte Briand-Kellog de 1928 qui entendait « mettre la guerre hors-la-loi »), il est l'initiateur, avec Gustav Stresemann, chancelier d'Allemagne en 1923, d'un rapprochement franco-allemand.

B. Les années 1940 et 1950 : le temps des fondateurs

Dès l'immédiat après-guerre, l'Europe est face à un défi majeur : réaliser le relèvement économique mais aussi culturel et moral d'une Europe exsangue et déchirée. Des hommes d'exception, animés par l'idéal européen, vont jouer un rôle décisif.

Souvent originaires de régions irrédentes, ayant personnellement souffert des vicissitudes de la guerre, ils sont convaincus de la nécessité de tirer les leçons de l'entre-deux-guerres.

Konrad Adenauer (1876-1967), opposant au nazisme et premier chancelier de la République fédérale allemande, est un catholique rhénan à l'origine du rapprochement franco-allemand qu'il croyait essentiel à une paix durable en Europe. Il est le signataire pour l'Allemagne du traité CECA et du traité de Rome.

Alcide de Gasperi (1881-1954) joue un rôle central dans la vie politique italienne de l'après-guerre. Catholique originaire du Trentin, une région disputée entre l'Autriche et l'Italie, il favorise le retour de l'Italie dans le concert des nations par l'adhésion au projet européen.

Robert Schuman (1886-1963) est également né dans un milieu catholique et dans une région frontalière, la Lorraine. Président du Conseil et ministre des affaires étrangères aux débuts de la IV^e République, il concrétise le plan Monnet du 9 mai 1950 par la signature du traité de Paris instituant la CECA en 1951.

Le profil de Jean Monnet (1888-1979) est sensiblement différent. Remarquable organisateur, il a joué durant la guerre un rôle important dans le *Victory Program* chargé de la mise en œuvre de l'économie de guerre et qui a fait des États-Unis l'arsenal des Alliés. Premier commissaire au Plan après la guerre, inquiet du rapide redressement allemand, il préconise, dans la déclaration du 9 mai 1950, la mise en commun de la production de charbon et d'acier entre la France et l'Allemagne, prélude à la CECA, donnant ainsi une impulsion décisive à la construction européenne. Cependant, l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954, projet auquel il a participé, l'éloigne progressivement de la vie politique. Sa contribution décisive à la construction européenne en fait un des pères fondateurs, et c'est à ce titre que le président François Mitterrand le fait entrer au Panthéon en 1988.

2 Une référence commune : la démocratie chrétienne

A. La démocratie chrétienne en Europe

Ce courant, né à la fin du XIX^e siècle, cherche à concilier démocratie et doctrine sociale de l'Église telle qu'elle a été énoncée par le Vatican dans les grandes encycliques de cette époque, notamment *Rerum Novarum*, publiée en 1891 par Léon XIII. Dans l'entre-deux-guerres, ce courant se structure, s'internationalise, et devient un lieu d'échanges et de rencontres entre des hommes comme Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et Robert Schuman.

Après la guerre, ce courant s'attache particulièrement à la cause européenne. En France, la démocratie chrétienne devient un parti pivot de la vie politique avec le Mouvement républicain populaire (MRP) qui soutient l'action du général de Gaulle et la construction européenne. Robert Schuman en sera l'un des principaux animateurs et accède à la présidence du Conseil en 1947. En Allemagne, la puissante CDU/CSU recueille l'héritage démocrate-chrétien et domine jusqu'à nos jours la vie politique allemande (Angela Merkel est issue de ses rangs). En Italie, également, la Democrazia Cristiana (DC) est au centre de la vie politique jusqu'aux années 1990.

B. Des pères fondateurs liés au mouvement démocrate-chrétien

L'importance et la centralité de ce courant politique après 1945 dans les grands pays européens ont donné aux pères fondateurs les moyens d'agir sur le projet européen. Konrad Adenauer, chef de file de la CDU allemande, Alcide de Gasperi, un des fondateurs de la DC italienne, Robert Schuman à la tête du MRP, vont utiliser les structures de ces partis pour impulser les idées atlantistes et européennes : orientation capitaliste libérale, mais tempérée par la doctrine sociale de l'Église, décentralisation, primauté des corps intermédiaires, rôle central de la famille, au confluent de l'économie humaniste illustrée en France par François Perroux et de l'approche plus technocratique incarnée par Jean Monnet.

L'apport de ces pères fondateurs a été décisif dans la construction européenne. À travers les réseaux d'influence qu'ils ont su constituer dans l'immédiat après-guerre, et mus par une volonté farouche de réconciliation franco-allemande, ils ont donné, à un moment crucial, l'impulsion décisive à la construction européenne.

La période de l'entre-deux-guerres offre le spectacle d'une Europe profondément divisée, tentée par le repli nationaliste, en proie aux crises monétaires et financières et, finalement, de la montée des extrémismes. Dans un tel contexte, les projets d'union européenne n'avaient pas de réelle chance d'aboutir. Ils ont cependant préparé les esprits et formé les nouvelles générations de responsables politiques et économiques.

1 L'Europe de Versailles

A. De profondes divisions

Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, met un terme à quatre années de guerre totale qui, opposant d'abord la France et l'Allemagne, a fini par dégénérer en conflit mondial. Les conditions de ce traité n'augurent rien de bon pour l'avenir. L'Allemagne doit restituer des régions naguère conquises par la force, l'Alsace-Lorraine notamment, ainsi que des terres à l'Est attribuées à la Pologne. Les dispositions économiques et financières du traité prévoient des indemnités fixées à 132 milliards de marks-or, ce qui correspond à 3 années de PIB allemand. Dans son ouvrage polémique *Les Conséquences économiques de la paix* (1919), John M. Keynes dénonce ces conditions, qualifiant le traité de « paix carthaginoise ». Les faits lui donneront raison : la question des réparations allemandes et de la dette interalliée empoisonnera durablement les relations diplomatiques de la période, et l'humiliation ressentie en Allemagne constituera une composante essentielle de la propagande nazie. L'occupation française de la Ruhr en 1923 porte à son comble le ressentiment entre les deux pays.

Cette division politique de l'Europe se retrouve également au niveau économique. Alors que l'Allemagne sombre dans l'hyperinflation (1921-1923), les choix monétaires des grandes puissances relèvent d'abord de considérations de politique intérieure. Ainsi, la Grande-Bretagne opte pour le retour à l'étalon-or, tandis que la France de Raymond Poincaré tire les conséquences de la guerre et choisit la dévaluation du franc. La conférence de Gênes (1922) ne parvient qu'à un système monétaire international imparfait qui ne résistera pas aux premiers effets de la crise de 1929. La croissance économique, cependant, est forte au cours des années 1920, tirée par les gains de productivité et les débuts de la consommation de masse.

B. La crise des années 1930 et les prodromes de la guerre

La crise de 1929, partie des États-Unis, crée un choc asymétrique en Europe. La France est touchée plus tardivement, alors que les puissances continentales (Allemagne, Autriche, etc.), dont le système financier est lié au capitalisme bancaire américain, sont plus gravement atteintes. Cette crise exacerbe la préférence nationale, chaque pays

utilisant à fond la carte protectionniste : dumping, droits de douane, contingentements, voire prohibition, conduisent à une forte contraction des flux commerciaux qui, à son tour, aggrave la crise.

Les réponses à la crise se font en ordre dispersé après l'échec des conférences internationales visant à renouer les liens politiques et commerciaux : la conférence de Londres en 1933 se clôt sur un constat d'échec, ouvrant la porte à la surenchère des dévaluations compétitives (les *Beggar my neighbor policies*). L'Allemagne et l'Italie mettent en place des politiques autarciques et militaristes ; la France et la Grande-Bretagne se replient sur leur empire colonial. À ces blocs économiques et commerciaux se superposent des blocs monétaires : zone sterling, bloc or..., débouchant sur une véritable balkanisation de l'espace européen.

2 Des projets d'union sans lendemain

La Première Guerre mondiale a constitué, pour toute une génération, un véritable traumatisme, dont il fallait sortir pour conjurer le risque d'une Europe en guerre permanente. Garante de l'ordre établi à Versailles, la Société des Nations semblait, au départ, répondre à cet objectif et constituer l'organe universel de dialogue, de consensus et d'arbitrage indispensable. Or, dès l'origine, l'exclusion des puissances vaincues et la décision américaine de ne pas y participer obéraient la crédibilité de l'institution. C'est cette prise de conscience qui a conduit à la recherche de formes nouvelles d'union entre les peuples européens, dans deux directions essentielles : politique d'abord, puis économique.

A. Les projets d'union politique de l'Europe

Le mouvement Pan-Europe, animé par le comte Richard de Coudenhove-Kalergi (*fiche 2*), a joué un rôle de premier plan dans la prise de conscience européenne. Fondé à Vienne en 1922, le mouvement pan-européen propose une confédération européenne visant à « l'établissement d'un Marché commun pour l'élévation au maximum du niveau de bien-être humain sur l'ensemble des territoires de la communauté européenne ». Ce texte sera repris dans le préambule du traité de Rome en 1957. Des sections nationales de l'Union pan-européenne sont créées dans les différents États, et un premier congrès du mouvement se tient à Vienne en octobre 1926 avec des délégués de 26 pays. Toutefois, sans réelle assise populaire, ce mouvement reste cantonné aux élites intellectuelles.

Aristide Briand a joué un rôle central dans les relations internationales de l'entre-deux-guerres. Prix Nobel de la paix en 1926, avec Gustav Stresemann (*fiche 2*) pour son action en faveur de la réconciliation franco-allemande, concrétisée par le traité de Locarno (1925), Briand, influencé par les thèses de Coudenhove-Kalergi, a fait de l'unification politique de l'Europe le cœur de son action internationale. Pour lui, les États-Unis d'Europe devaient faire contrepoids aux puissances montantes américaine et russe. Cette vision d'avenir, présentée à la tribune de la SDN en septembre 1929, est reprise dans un *Mémoire sur l'union européenne*, plaidoyer en faveur d'une union européenne de nature fédérale, qui suscite intérêt et même enthousiasme. Mais la mort de Briand en 1932, puis la montée des tensions internationales et l'avènement du nazisme (Hitler accède au pouvoir en 1933) lui portent un coup fatal.

B. Les projets de nature économique

Présente dans le *Mémoire* de Briand, l'idée d'unification politique de l'Europe fait son chemin depuis le début des années 1920. En France, cette idée est notamment incarnée par Louis Loucheur, un industriel proche d'Aristide Briand qui a joué un rôle important dans la mise en œuvre de l'économie de guerre. Loucheur est acquis à l'idée d'une Europe industrielle centrée sur le couple franco-allemand. À cet effet, il est l'initiateur en 1925 d'une Conférence économique internationale qui se réunit à Genève en 1927, véritable laboratoire à idées de l'Europe économique du futur.

Dès le début des années 1920, les milieux patronaux se saisissent de la question européenne. Ainsi, le sidérurgiste luxembourgeois Émile Mayrisch est à l'origine de la constitution d'une éphémère Entente internationale de l'acier, cartel à capitaux français, belges et luxembourgeois, qui préconisait une organisation de la production d'acier au plan européen, préfiguration de la future CECA. Un appel à la constitution d'une union douanière est également lancé, appel défendu lors du congrès de Paris de l'Union douanière européenne (1929).

L'entre-deux-guerres a donc été un véritable terreau pour la future construction européenne. Toutefois, les tensions économiques croissantes et le climat de défiance des années 1930 ruinent rapidement les tentatives de coopération internationale. Malgré tout, l'idée d'une construction concrète de l'Europe par des projets de nature économique fait son chemin et sera reprise dans l'après-guerre.

La Seconde Guerre mondiale est marquée par l'effondrement des valeurs et des idéaux de la construction européenne ainsi que par l'émergence d'une Europe raciste et totalitaire dominée par l'Allemagne. Ce nouvel ordre européen ne vit que par et pour la guerre et débouche sur un véritable cataclysme : un continent exsangue et traumatisé, divisé en zones d'influence pour les grandes puissances.

1 L'Europe dans la guerre

A. La marche à la guerre : l'échec des démocraties

La crise de 1929 et ses conséquences dramatiques aux États-Unis et en Europe mettent fin au fragile équilibre et au système de sécurité collective issus des traités des années 1920. Protectionnisme économique et nationalisme politique se déchaînent et conduisent à une véritable balkanisation de l'espace européen. L'échec des conférences de Lausanne (1932) et de Londres (1933) qui recherchaient les voies d'une solution négociée, l'impuissance des démocraties occidentales et singulièrement de la France et de la Grande-Bretagne, garantes des traités, face aux menées allemandes lors de la conférence de Munich (septembre 1938), favorisent les revendications expansionnistes de l'Allemagne et de l'Italie. Dès 1924, Hitler expose dans *Mein Kampf* sa vision d'une Europe vassalisée par la grande Allemagne disposant d'un espace vital conquis sur les pays de l'Est, tandis que Mussolini songe à la reconstitution de l'empire romain centré sur la Méditerranée et les régions danubiennes.

L'échec du front occidental devient patent lors de la guerre d'Espagne (1936-1939). Dès lors, la logique de blocs l'emporte avec la signature du Pacte d'acier entre l'Allemagne et l'Italie (mai 1939), qui entérine la division de l'Europe en deux blocs antagonistes. L'année 1938 voit le début de la réalisation du programme expansionniste hitlérien, avec l'Anschluss (rattachement de l'Autriche au Reich, mars 1938) et l'annexion de la minorité allemande des Sudètes qui se traduit par le démembrement de la Tchécoslovaquie, la Bohême-Moravie étant intégrée au Reich. La Pologne subit à son tour les conséquences de l'expansionnisme allemand. Le système d'alliances conduit alors la France et la Grande-Bretagne à déclarer la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

B. La conquête de l'Europe

La stratégie de guerre-éclair permet à l'Allemagne de remporter de rapides victoires en Europe : la France doit se résoudre à signer un armistice le 22 juin 1940, après une éphémère tentative de fusion franco-britannique. Rompant le pacte germano-soviétique, Hitler attaque l'URSS le 22 juin 1941 (opération Barbarossa), mais échoue devant Moscou. La guerre-éclair fait place désormais à une guerre d'usure, alors que le conflit ne se limite plus au théâtre européen avec l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941.

Début 1942, la domination allemande sur l'Europe est complète, de l'Atlantique au Caucase et de la Norvège à la Méditerranée. Dès lors, le nouvel ordre imposé par les vainqueurs peut se déployer ; seuls quelques pays y échappent : la Grande-Bretagne, invaincue, la Suisse et l'Espagne, pays neutres. Brandissant la menace du bolchevisme, Hitler veut mettre en place une « Europe nouvelle » raciste et totalitaire. C'est en fait une mise en coupe réglée des territoires soumis au Reich, selon différentes modalités :

- annexion pure et simple de régions ou de pays considérés comme de souche allemande : Alsace-Lorraine, Luxembourg, Autriche, Bohême-Moravie, Est de la Pologne ;
- mise en place de gouvernements favorables à la collaboration avec l'Allemagne, notamment la France du maréchal Pétain, de portée à la fois politique (intégration au nouvel ordre européen mais sous une forme vassalisée, collaboration policière dans la déportation des Français de confession juive, etc.) et économique (signature d'accords de « compensation » permettant à l'Allemagne de s'approvisionner à crédit, en fait, politique de spoliation imposée par le Reich).

2 Le dénouement du conflit : l'Europe ravagée

A. La Résistance et l'idée européenne

Malgré une répression féroce, la résistance à l'ordre fasciste s'organise en Europe. Pour de nombreux intellectuels antifascistes, la construction d'une Europe fédérale, démocratique et pacifique est la seule solution capable de mettre fin aux « guerres civiles européennes ». C'est le sens du Manifeste de Ventotene (*Pour une Europe libre et unie*) publié en juin 1941 par Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, militants antifascistes italiens, texte précurseur du fédéralisme européen.

Plus tardivement, les différents mouvements de résistance établissent des contacts transnationaux qui aboutissent à l'adoption, en mai 1944 à Genève, d'une plateforme commune de valeurs et de principes, le Manifeste de la Résistance européenne, préconisant une union fédérale des peuples européens. Enfin, la guerre aura profondément marqué des hommes comme Robert Schuman, Konrad Adenauer ou Alcide de Gasperi, aux convictions démocrates-chrétiennes, opposants résolus au fascisme et citoyens de régions frontalières déchirées par la guerre.

B. La fin du conflit : l'Europe divisée et exsangue

L'année 1943 marque le basculement du conflit : le débarquement allié en Sicile et la chute de Mussolini poussent l'Italie à signer un armistice en septembre 1943. L'échec devant Stalingrad (février 1943) met fin au mythe de l'invincibilité de l'armée allemande. L'ouverture d'un second front, décidée à la conférence de Téhéran en décembre 1943, se concrétise par l'opération Overlord et le débarquement allié en Normandie en juin 1944. Le 8 mai 1945, enfin, l'Allemagne signe une capitulation sans conditions. La guerre laisse une Europe traumatisée et dévastée.

Au-delà des pertes humaines considérables et des destructions matérielles, la découverte de l'univers concentrationnaire nazi ébranle la conscience européenne : comment une civilisation avancée et de haute culture chrétienne et humaniste a-t-elle

pu atteindre un tel degré de barbarie ? Cette question hantera les milieux intellectuels d'après-guerre et, pour nombre d'entre eux, la construction européenne aura à forger cette « communauté de destin », seule apte à empêcher le retour de la barbarie. Mais au cours de cette période, l'Europe n'est encore qu'un continent exsangue soumis aux arbitrages et luttes d'influence des grandes puissances. La conférence de Yalta (février 1945) règle son sort, après la défaite annoncée du III^e Reich, en esquissant un plan de partage du continent en zones d'influence, les pays de l'Est étant abandonnés, contre leur volonté, à la mainmise soviétique. Le destin de l'Europe s'est décidé sans elle, pour le prochain demi-siècle.

Au sortir de la guerre, dans une Europe dévastée, l'idée européenne semble morte. Cependant, les événements ont permis à des hommes de conviction de renforcer leur idéal européen dans les combats de la résistance au fascisme et de faire émerger le sentiment de solidarité européenne. Les mouvements démocrates-chrétiens de l'après-guerre y puiseront leur inspiration.

L'après-guerre voit enfin émerger les premiers éléments concrets de la construction européenne. Malgré un contexte difficile marqué par les débuts de la guerre froide et les innombrables problèmes matériels, et grâce à l'aide américaine apportée par le plan Marshall, l'idée européenne est réactivée par l'action des pères fondateurs.

1 La situation de l'immédiat après-guerre

A. Un contexte difficile

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945, l'Europe est un champ de ruines. Deux grandes questions se posent : résoudre les problèmes logistiques pour éviter une crise humanitaire de grande ampleur, régler le sort de l'Allemagne. Dans la continuité de la conférence de Potsdam (août 1945), et rompant avec l'isolationnisme de la doctrine Monroe, les États-Unis assument la charge d'un camp occidental menacé par la puissance militaire soviétique. L'union de l'Europe apparaît très vite comme la solution, mais elle suppose d'abord de statuer sur le sort de l'Allemagne. Refusant l'idée de réparations économiques, l'administration Truman fait accepter aux puissances alliées un plan en quatre points : démilitarisation, dénazification, démocratie et décentralisation (l'Allemagne est découpée en Länder disposant d'une certaine autonomie). Le territoire allemand est divisé en zones d'occupation, la partie Est de l'Allemagne, sous tutelle soviétique, devenant la République démocratique allemande en octobre 1949.

Cependant, l'entente de façade entre les alliés ne résiste pas aux craintes occidentales face à l'expansionnisme soviétique. Dès 1946, les premières tensions entre le camp occidental et l'URSS conduisent l'administration Truman à énoncer le principe du *containment* (« endiguement ») : il s'agit de stopper l'extension de la sphère d'influence soviétique à ses limites de 1946 et de contrôler les activités des partis communistes dans les pays occidentaux. En effet, en France et en Italie par exemple, les partis communistes, auréolés de leur participation à la Résistance, sont devenus des partis de masse. Cette doctrine sépare désormais les États européens de l'Est et de l'Ouest par un véritable « rideau de fer », selon l'expression employée par Winston Churchill dans son discours de Fulton en mars 1946, coupant en deux le continent européen, et ce jusqu'au 9 novembre 1989 et la chute du mur de Berlin. La construction européenne se fera donc sans les pays de l'Est, pourtant économiquement et surtout culturellement tournés vers l'Occident.

B. Le plan Marshall et la création de l'OECE

Le déclin économique et politique de l'Europe augurait mal, en 1945, des chances de ce continent exsangue de retrouver les voies de la croissance et de la prospérité. Le soutien des États-Unis s'est donc imposé comme la seule voie pour sortir de la crise. En fait,

l'aide américaine a commencé dès 1941 avec le vote de la loi Prêt-Bail par laquelle les États-Unis accordaient une aide matérielle à tout pays dont la défense est nécessaire à leur propre sécurité.

Mais c'est le plan Marshall qui va jouer un rôle déterminant dans la reconstruction européenne et qui, surtout, va véritablement réamorcer les flux du commerce international. Le 5 juin 1947, le secrétaire d'État américain, le général Georges C. Marshall, annonce la mise en place d'un vaste programme d'aide économique destiné à l'ensemble des pays européens, l'*European Recovery Program* (ERP).

Réunis à la conférence de Paris du 12 juillet 1947, 16 pays d'Europe occidentale acceptent le principe de l'aide américaine, mais elle est repoussée par les pays d'Europe centrale sous influence soviétique, ce qui accentue encore la rupture entre les deux Europe. Afin de répartir cette aide et de servir d'intermédiaire entre le bailleur de fonds et les pays bénéficiaires, ceux-ci mettent en place l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en avril 1948, formée des seize pays concernés par le programme d'aide, rejoints par l'Allemagne de l'Ouest et par l'Espagne.

Quels ont été les effets du plan Marshall ? Il est parvenu à ses objectifs de stimulation de la production. Trente années de croissance ont ainsi été amorcées en même temps que l'inflation était endiguée. La libération des importations a fait disparaître les pénuries, les monnaies se sont consolidées. Le système de paiements entre pays européens créé en 1950 (l'Union européenne de paiements ou UEP) a permis de réduire les déficits extérieurs, amenant une stabilisation des taux de change. Les erreurs de l'après-Première Guerre mondiale ont été évitées : l'Allemagne a pu retrouver rapidement les voies de la croissance ; enfin, il a permis d'éviter, dans le difficile contexte social de 1948, une explosion des conflits sociaux.

2 La réactivation de l'idée européenne

A. Quelle Europe : association ou fédération ?

Laminés par la guerre, les mouvements pan-européens renaissent de leurs cendres en 1945. Les partis démocrates-chrétiens, auxquels appartiennent nombre de personnalités fondatrices, en relaient le message. Le discours prononcé par Churchill le 19 septembre 1946 à l'université de Zürich a été décisif dans la réactivation du projet européen. Évoquant les « États-Unis d'Europe », mais sans la Grande-Bretagne, tournée vers le « grand large » et le Commonwealth, il prend position en faveur de la solution fédéraliste fondée sur le socle de la réconciliation franco-allemande.

Un courant fédéraliste s'organise alors en Europe et prendra le nom de Mouvement fédéraliste européen. Moins ambitieux, mais peut-être plus réalistes, d'autres mouvements envisagent plutôt une coopération entre États souverains. Le congrès de La Haye, rassemblant près d'un millier de délégués venus de toute l'Europe, se déroule en mai 1948 et voit l'affrontement de ces deux tendances. Ses conclusions – suppression des frontières économiques, adoption d'une charte des droits fondamentaux... – constituent une véritable feuille de route.

B. Le Conseil de l'Europe

Dans la continuité du congrès de La Haye et dans le but de consolider les acquis démocratiques en Europe, le Conseil de l'Europe est mis en place le 5 mai 1949 par dix pays signataires du traité de Londres. Cet organisme s'attache, selon ses statuts, à « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social ». Centré sur la défense des droits de l'homme, il se dote progressivement des instruments juridiques nécessaires : Convention européenne des droits de l'homme (novembre 1953, inspirée de la Déclaration universelle des Nations unies de 1948) et, surtout, création de la Cour européenne des droits de l'homme (1959) qui siège à Strasbourg.

Tous les pays de l'actuelle Union européenne font partie du Conseil de l'Europe, mais son audience va bien au-delà puisque 47 pays européens en sont parties prenantes, y compris la Fédération de Russie. Par sa jurisprudence, le Conseil de l'Europe est devenu une source essentielle du droit européen : en près d'un demi-siècle, la juridiction a rendu plus de 10 000 arrêts, obligeant les États à modifier leur législation ou leur pratique administrative pour se conformer aux textes conventionnels, et consolidant l'État de droit et la démocratie en Europe.

L'impulsion est donnée : la construction européenne apparaît clairement comme le moyen de consolider la paix en Europe. Bien que les contours politiques de cette nouvelle entité soient âprement discutés (fédéralisme ou association d'États ?), la porte est désormais ouverte pour de nouvelles initiatives.

La réactivation de l'idée européenne et la mise en place des premières organisations de coopération (OECE, Conseil de l'Europe, etc.) ont favorisé de nouvelles initiatives, plus concrètes et de nature supranationale, comme la CECA. La voie économique devient ainsi, malgré l'échec d'une Europe de la défense, la voie privilégiée de la construction européenne.

1 Une stratégie de « petits pas »

A. Le plan Schuman

Après les premières avancées des années 1945-1950, la question du contenu concret de la construction européenne se pose avec acuité. L'OECE, issue du plan Marshall, n'est pas en mesure de favoriser une véritable intégration économique. L'idée d'une construction européenne plus concrète et pragmatique progresse. Jean Monnet, nommé en 1946 commissaire général au Plan, remarquable organisateur et européen convaincu (*fiche 2*), propose alors d'unifier la production de charbon et d'acier, d'abord entre la France et l'Allemagne, à travers un organe fédéral de gestion. Le choix de ces deux productions est stratégique. Principaux composants d'une économie de guerre, le charbon et l'acier sont aussi les productions essentielles de régions limitrophes : le Bassin lorrain, la Ruhr et la Sarre allemandes, la Belgique wallonne. La mise en commun de ces productions rendrait la guerre « non seulement impensable, mais aussi matériellement impossible ».

Jean Monnet réussit à convaincre Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement Georges Bidault, et lui aussi fervent européen (*fiche 2*). La déclaration du 9 mai 1950 devient un acte fondateur de la construction européenne : Schuman tend la main à l'Allemagne et, au-delà, aux autres pays intéressés par l'union de l'Europe, afin de mettre en commun les productions de charbon et d'acier sous une autorité commune. Cette déclaration est de première importance ; elle inaugure une « stratégie de petits pas, créant une solidarité de fait », de nature économique et sur une base supranationale, qui doit progressivement mener à une forme de fédéralisme européen.

B. Le traité de Paris et la CECA

D'abord centrée sur le couple franco-allemand, la négociation implique finalement l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, la future Europe des Six. Elle débouche sur la signature du traité de Paris, le 18 avril 1951, instituant une Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'organe principal en est la Haute Autorité, indépendante des gouvernements et composée de 9 membres désignés, et dont le premier président sera Jean Monnet. Un conseil spécial des ministres lui est

adjoind, représentant les États, ainsi qu'une assemblée de 78 membres désignés par les parlements nationaux, organe de discussion et de contrôle. Enfin, une cour de justice veille au respect des traités et règle les possibles différends.

La CECA est donc clairement une organisation supranationale, jusque dans son financement, indépendante des États et assise sur une taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises des secteurs minier et sidérurgique. Première organisation véritablement européenne, la CECA a joué un rôle essentiel dans le choix de la voie économique pour construire l'Europe. Ses institutions ont servi de modèle à celles de la CEE. Si, dans un premier temps, elle a su organiser et rationaliser les productions sidérurgiques et minières, elle n'a pas réussi à endiguer, à la fin des années 1960, le déclin irrémédiable de ces secteurs, confrontés à la crise et à la concurrence des nouveaux pays industrialisés. Après avoir fusionné avec les institutions de la CEE en 1965, le traité, signé pour cinquante ans, expire en juillet 2002.

2 Le projet d'une Europe de la défense : la CED

A. Faut-il réarmer l'Allemagne ?

Les tensions géopolitiques nées de la guerre froide connaissent un paroxysme à la fin des années 1940. La guerre de Corée débute en juin 1950, l'URSS devient une puissance nucléaire en réussissant son premier essai atomique le 29 août 1949 ; enfin, en juin 1948, l'URSS tente un coup de force en organisant le blocus de Berlin : les voies de communication avec la partie Ouest de Berlin sont coupées et la ville doit être ravitaillée par un pont aérien. C'est dans ce contexte que la question de la défense de l'Europe occidentale est posée et, du même coup, celle du réarmement allemand.

Cette option est défendue par les États-Unis et l'OTAN, qui considèrent la République fédérale comme la pièce maîtresse de la défense occidentale, mais soulève une vague d'indignation en France, qui redoute le réveil du militarisme allemand. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), signé à Washington en avril 1949, assure certes la défense de l'Europe dans un cadre atlantique grâce au soutien massif des États-Unis, mais les Américains, déjà très engagés dans la crise coréenne, ne veulent pas assumer seuls le coût exorbitant de la défense de l'Europe.

B. L'échec de la CED

Jean Monnet propose alors un projet d'armée dans un cadre supranational comparable à celui contenu dans le plan Schuman pour le charbon et l'acier alors en pleine négociation. Il présente son projet à René Pleven, président du Conseil français et ancien ministre de la Défense, qui le soumet à son tour au Conseil avant de le présenter à l'Assemblée nationale le 24 octobre 1950. René Pleven propose de créer, après la signature du traité CECA, une armée européenne permettant d'intégrer les futures unités allemandes dans un ensemble placé sous une autorité européenne unique, militaire et politique, mais toujours dans le cadre de l'OTAN. Le vote est favorable au plan Pleven, malgré l'opposition gaulliste et communiste. C'est donc un revirement de la position française sur le réarmement allemand.

Le projet de traité est discuté entre les six pays de la CECA et signé à l'unanimité le 27 mai 1952. Il diffère du plan Pleven et va plus loin sur plusieurs points : il suppose notamment la fin du statut d'occupation de la RFA qui recouvrerait sa pleine souveraineté. Surtout, le caractère supranational cher à Jean Monnet est moins marqué que dans le plan Pleven, dans la mesure où le véritable organe décisionnel de la CED, le Conseil des ministres, était un lieu de coordination et de décision entre États, mais pas une instance fédérale, indépendante des États, comme l'était la Haute Autorité de la CECA.

La ratification du traité est un échec. Avec la mort de Staline, le 5 mars 1953, et l'avènement de Khrouchtchev, le danger communiste se fait moins pressant ; la CED perd ainsi une de ses raisons d'être. Le traité est donc rejeté en août 1954 par l'Assemblée nationale française. Le souvenir de l'occupation nazie est encore très fort et le réarmement de l'Allemagne ravive des blessures encore douloureuses.

La construction européenne alterne ainsi succès et échec, mais le revers de la CED, loin d'entamer le volontarisme des pères fondateurs, va relancer le processus d'unification conduisant au traité de Rome.

Le traité de Rome et l'Europe des Six (1957-1973)

7

Le 25 mars 1957, le pas décisif est franchi. Avec les traités de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté Euratom pour l'énergie atomique, les six pays fondateurs créent une nouvelle entité internationale. La période 1957-1973 voit la mise en place des premières politiques communes.

1 Relancer l'Europe : vers les traités de Rome

A. La conférence de Messine

Dans le climat euphorique de la signature du traité CECA et des discussions sur la réalisation d'une communauté européenne de défense, les partisans d'une Europe fédérale cherchent une nouvelle voie vers un statut politique européen afin de diriger et contrôler démocratiquement la future armée européenne. Un projet de Communauté politique européenne est élaboré en mars 1953, mais il n'aboutit pas. Cet échec se conjugue avec le rejet de la CED par la France en 1954. La voie économique apparaît ainsi, de plus en plus, comme la voie privilégiée pour la construction européenne.

L'impulsion vient du Benelux, avec les ministres des Affaires étrangères belge (Paul-Henri Spaak), néerlandais (Johan W. Beyen) et luxembourgeois (Joseph Bech). Leur projet est présenté à la conférence interministérielle de Messine (Italie) qui se tient du 1^{er} au 3 juin 1955 et qui réunit les six pays de la CECA. Le communiqué final est rédigé ainsi : « Les gouvernements croient le moment venu de franchir une nouvelle étape dans la voie de la construction européenne. Ils estiment qu'il faut poursuivre l'établissement d'une Europe unie par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un Marché commun et l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales. » Paul-Henri Spaak est chargé de la préparation des futurs traités constituant la Communauté économique européenne.

B. Les traités de Rome

La période 1956-1957 semble favorable aux projets européens. Au niveau international, l'échec de l'intervention franco-britannique à Suez met en évidence le déclin de l'influence des puissances européennes au Moyen-Orient. En Europe de l'Est, la répression brutale de l'insurrection hongroise à Budapest ravive la guerre froide malgré les espoirs de détente soulevés par le XX^e congrès du Parti communiste d'Union soviétique qui annonce la déstalinisation. Dans ce difficile contexte géopolitique, la construction européenne se présente comme une issue. Les négociations entre les six pays de la CECA, longues et difficiles, aboutissent finalement à un résultat très important qui fixe pour l'avenir le destin de l'Europe occidentale : les traités instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) sont signés à Rome le 25 mars 1957, et ratifiés par les États.

Mises en place le 1^{er} janvier 1958, les institutions de la CECA sont, dans une large mesure, érigées en institutions de la CEE et de l'Euratom. Ainsi, l'assemblée commune de la CECA devient l'assemblée parlementaire des trois communautés et prendra le nom de Parlement européen en 1962, qui devra être élu au suffrage universel (les premières élections auront lieu en juin 1979). La Cour de justice de la CECA devient la Cour de justice des communautés européennes. Enfin, la Haute Autorité, organe décisionnel de la CECA, laisse la place à une Commission. Cependant, le caractère supranational de ces institutions est fortement atténué par le pouvoir important accordé au Conseil des ministres, émanation des États ; cet organe décisionnel rassemble les six ministres des Affaires étrangères de la CEE et prend ses décisions à l'unanimité.

2 L'Europe des Six entre 1958 et 1973 : succès et échecs

A. Des avancées considérables...

Avec un cadre institutionnel désormais stabilisé, l'horizon s'éclaircit pour la construction européenne. Les années 1960 sont cruciales : la CEE élargit ses domaines de compétence dans deux directions essentielles : la politique agricole et l'union douanière.

L'enjeu de la politique agricole est considérable. Dotée d'une agriculture à dominante familiale, peu compétitive, parvenant difficilement à l'autosuffisance sauf pour quelques pays exportateurs (France, Pays-Bas), la CEE ambitionne de faire de l'Europe une puissance agricole à part entière. Ses principes sont fixés à la conférence de Stresa (1958) : libre circulation des produits, prix garantis, principe de la préférence communautaire et solidarité financière.

L'union douanière constitue l'épine dorsale du traité de Rome ; elle repose sur deux éléments essentiels : l'abolition des droits de douane et des contingentements et la mise en œuvre d'un tarif extérieur commun (TEC). Le désarmement douanier est rapidement mis en place : à la fin des années 1960, les droits de douane auront pratiquement disparu. Le TEC, dans le cadre plus large des négociations du GATT (Dillon et Kennedy Rounds), sera également achevé à la fin de la décennie. Le succès de l'union douanière a dépassé les espérances de ses promoteurs : le commerce intra-européen est devenu considérable et a constitué un important relais de croissance lors des Trente Glorieuses.

B. ... mais un climat politique encore tendu

Politiquement, la CEE se heurte à deux difficultés majeures au cours des années 1960 : l'attitude de la Grande-Bretagne et la conception gaullienne de l'Europe, sensiblement différente de celle des pères fondateurs.

Centrée sur le Commonwealth et sur sa relation privilégiée avec les États-Unis, la Grande-Bretagne n'a pas directement participé à l'aventure européenne. Cependant, l'avènement de la CEE est ressenti dans ce pays comme une perte d'influence sur le continent. La Grande-Bretagne est donc à l'origine de l'Association européenne de libre-échange (AELE, convention de Stockholm du 4 janvier 1960) regroupant les pays restés à l'écart de la CEE (Suisse, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Portugal). Simple zone de libre-échange, l'AELE n'aura jamais les moyens de freiner la Communauté européenne.

Beaucoup plus problématique a été l'attitude du général de Gaulle face aux institutions issues du traité de Rome. Depuis toujours opposé à la voie supranationale, favorable à une « Europe des patries », l'accession du général de Gaulle au pouvoir en 1958 a conduit à de graves tensions. En premier lieu, il s'oppose fermement à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE lors de sa conférence de presse de janvier 1963, puis une seconde fois en novembre 1967, sans réel soutien des autres membres de la CEE. Cet isolement français est encore renforcé par la « politique de la chaise vide » qui conduit à une véritable paralysie des institutions européennes en 1965-1966 : opposé à diverses mesures, dont la modification du principe d'unanimité dans les prises de décisions communautaires, de Gaulle bloque toute participation française aux réunions du Conseil des ministres. Il obtiendra gain de cause par compromis du Luxembourg (janvier 1966), mais le maintien de la règle de l'unanimité freinera durablement l'avancée de la CEE.

La signature du traité de Rome et les évolutions des années 1960 ont été cruciales pour la construction européenne, qui a pu mener à bien l'union douanière et la politique agricole commune. Mais l'opposition entre les tenants de la voie supranationale et les partisans d'une Europe fédérale est désormais bien installée.

La période couvrant les années 1971-1983 revêt une singulière importance pour la construction européenne. Affecté par la crise économique, par les conséquences des chocs pétroliers et par les difficultés du premier élargissement, l'espace européen connaît une période de doute et de crise : l'eurosclérose. L'année 1979 marque à cet égard la sortie de cette phase critique et un nouveau départ pour la Communauté européenne.

1 Crise économique et eurosclérose

A. Un nouveau contexte économique international

Le début des années 1970 est marqué par la fin du compromis keynéso-fordiste des Trente Glorieuses et de la grande croissance qui a permis à l'Europe de s'imposer économiquement face aux États-Unis. Le premier choc pétrolier, en octobre 1973, marque le passage d'une crise latente à une crise patente. Les Pays-Bas doivent faire face à un embargo des pays arabes, et les autres pays européens subissent des pénuries ainsi qu'une envolée des coûts de production. La stagflation s'installe et les écarts entre pays de la CEE se creusent.

La fin du système de Bretton Woods, le 15 août 1971, pose de redoutables problèmes à la construction européenne. Alors que ce régime de changes fixes mais ajustables avait entraîné *de facto* une relative stabilité des monnaies européennes, évitant ainsi aux États de la Communauté de se déchirer sur la question monétaire, l'instabilité monétaire de la fin des années 1960 a conduit à un écart croissant entre pays à monnaie forte (Allemagne, Pays-Bas) et pays à monnaies faibles (France, Italie, etc.). Face aux risques pesant sur les politiques communes, et notamment la PAC, des initiatives se font jour pour parvenir à une harmonisation monétaire. Le plan Werner (octobre 1970) propose ainsi une évolution par étapes vers l'union économique et monétaire. Mais la fin de Bretton Woods oblige les Européens à procéder en urgence à la mise en place d'un régime de change provisoire, le Serpent monétaire, lors des accords de Bâle d'avril 1972.

B. Le premier élargissement de 1973

Après une période de relations difficiles entre la France et la Grande-Bretagne (*fiche 21*), les changements politiques dans ces deux pays (départ de Charles de Gaulle puis élection de Georges Pompidou en juin 1969, nomination d'Edward Heath en juin 1970) rendent possible l'élargissement de la CEE. Par le traité du 22 janvier 1972, quatre nouveaux membres sont admis : la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande et la Norvège, mais le peuple norvégien rejette l'adhésion par référendum. En revanche, la ratification rencontre un réel succès au Danemark, mais surtout en Irlande avec 83 % des suffrages exprimés favorables lors du référendum.

Ce passage à l'Europe des Neuf pose cependant plusieurs problèmes :

- les relations avec l'AELE, dont les trois nouveaux pays membres sont issus, ont dû être redéfinies : un accord de libre-échange supprimant les barrières tarifaires sur les produits industriels est signé ;
- l'adhésion britannique a été celle des milieux d'affaires et de la City ; le peuple n'a pas été directement consulté. De plus, l'arrivée au pouvoir des travaillistes, conduits par Harold Wilson en mars 1974, se traduit par une remise en cause de l'adhésion et une demande de renégociation, notamment en matière agricole. La participation de la Grande-Bretagne sera ainsi émaillée de demandes de renégociation ou de traitement particulier, notamment sous l'ère Thatcher ;
- dès l'entrée en vigueur de l'élargissement, le 1^{er} janvier 1973, les institutions ont dû être modifiées – marginalement – pour s'adapter à un fonctionnement à 9 membres, mais sans remise en cause des grands équilibres : pondération des voix au Conseil des ministres, nombre de commissaires européens porté à 14, élargissement du Parlement qui passe de 142 à 208 membres...

C. Les années 1971-1983 : l'eurosclérose

La période 1971-1983 est marquée par un net ralentissement de la construction européenne. Touchée de plein fouet par la crise et les difficultés du premier élargissement, confrontée à une baisse du commerce intrazone, la CEE peine à trouver une issue à la crise. Les politiques communautaires souffrent de l'instabilité monétaire et de l'inflation, la politique industrielle est confrontée à une crise sans précédent, notamment dans les secteurs du textile et de la sidérurgie, ce dernier devant faire l'objet de vastes plans de restructuration, comme le plan Davignon (1977).

La crise économique agit ainsi comme un révélateur, mettant en évidence les imperfections et l'incomplétude du Marché commun qui exposent l'Europe aux effets pervers de la mondialisation. On parle alors d'« eurosclérose » pour qualifier cette période de doutes et de tergiversations, aggravée par le « partenariat sceptique » (Michel Gueldry) de la Grande-Bretagne. Il est alors indispensable de redynamiser le processus d'intégration européenne face à la montée des concurrents américain et asiatique. L'année 1979 constitue, à cet égard, une année charnière.

2 Le tournant de 1979 et le second élargissement

A. Sortir de l'eurosclérose : la mise en place du SME

Confronté aux conséquences du premier choc pétrolier d'octobre 1973 (inflation galopante, déficits commerciaux, etc.), le Serpent monétaire européen ne parvient pas à assurer la stabilité monétaire indispensable à la conduite des politiques structurelles communautaires. L'instabilité monétaire menace désormais les échanges intracommunautaires et appelle une réaction vigoureuse visant à remplacer un système en bout de course par une coopération monétaire plus approfondie et surtout plus indépendante du dollar. Celle-ci se dessine à la conférence de Brême de juillet 1978 à l'initiative de la France et de l'Allemagne. Les relations de confiance et la convergence de vues entre le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt ont été déterminantes.